



La Gazette de NOVEMBRE

Notre actualité :

Mission du mois de novembre

Cette mission s'est déroulée du 8 au 18 novembre dans le village de Santiaba en Casamance au Sénégal.

Agnès, Cathy, Nadine, Odile, Élixa, Léa, Lucienne, Éric et Jo ont participé à cette 2^{ème} mission de l'année. S'est joint à nous Jean Christophe, médecin généraliste à l'hôpital de Ziguinchor.

Nous avons reçu un accueil des plus chaleureux par toute la population du village.



- Côté médical :

- Contrôle diabète et hypertension (prévention)
- Séances de massages par notre kinésithérapeute





- Consultation d'environ 250 patients



- Soins de plaies diverses par nos infirmières



- Initiation au brossage des dents avec fourniture de brosses et de dentifrices

- Achat de médicaments délivrés gratuitement sur ordonnance



- Côté travaux :

- Poursuite des travaux de la case maternité. (Voir rubrique avancement des travaux)





- Côté école :

- Divers travaux scolaires.
- Fourniture de stylos,
- Jeux éducatifs avec les tout petits
- Don de ballons de foot pour les enfants.
- Sensibilisation à la propreté et nettoyage des lieux



- Côté jardin :

- Apport de graines diverses pour création d'un nouveau potager pour le village.





- Côté ludique

- o Organisation d'un tournoi de foot.



- o Organisation d'une braderie de vêtements et chaussures.
(Don reçu et apporté par l'association)



L'équipe de la mission





Avancement du projet Case maternité



Santiaba :

Depuis notre dernière mission du mois de mai, sous la responsabilité de notre représentant local Emile, les villageois ont assuré les travaux jusqu'à la toiture.

Lors de cette mission, nous avons pu réaliser les toilettes/douche et la fosse sceptique avec leur raccordement. Les enduits intérieurs, la table d'accouchement et la table de soins du bébé sont terminés. La porte d'entrée et les volets extérieurs ont été posés.



La table d'accouchement



Les enduits





La fosse sceptique



Apport de l'eau du chantier par les villageoises



Les toilettes - douche

- Missions

Nous préparons notre prochaine mission qui se déroulera au mois d'avril 2020. La liste des futurs participants est déjà arrêtée.

Une prochaine mission devrait se dérouler au mois de novembre 2020, des candidats sont d'ores et déjà inscrits.



Le mot du Président

Un an ! Lumières d'Enfants fête sa première année d'existence. Notre jeune association se porte bien.



Son premier bilan :

- Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une case maternité dans le village de Dassilamé (Casamance Sénégal)
- 2 missions dans le village de Santiaba (Diouloulou Casamance Sénégal)
- Une case de maternité en construction (inauguration prévue au mois d'avril)
- Sur le plan administratif, notre association a été reconnue d'intérêt général permettant aux donateurs une déduction fiscale de 66% du don.
- Nous comptons actuellement 70 adhérents, plus de 280 personnes nous suivent sur Facebook.

Après la case de maternité, de nouveaux projets sont en préparation (Château d'eau et son alimentation par pompe électrique solaire, alimentation électrique de la case maternité par des panneaux solaires).

Un grand MERCI à tous les généreux donateurs pour leurs dons financiers ainsi que matériel (Médicaments, vêtements, chaussures, brosses à dents, dentifrices, matériel médical, vélos, jouets, ...)

De nouveaux adhérents nous rejoignent régulièrement, nos projets suscitent un vif intérêt avec de nombreuses demandes de participations aux missions.

Médecins, sages-femmes, infirmières, kiné et autres sont les bienvenues.

Merci à tous de nous suivre, ils ont besoin de vous et nous avons besoin de vous pour poursuivre nos projets tous ensemble.

Le Président

Jo ORLANDO

Nous avons besoin de vous

Les adhésions de 2020 sont ouvertes (ci-joint le bulletin d'adhésion)

Vous pouvez nous suivre :

Sur notre site : www.Lumieresdenfants.org

Sur Facebook : Lumières d'Enfants

Contact : lumieresdenfants@gmail.com



Association LUMIERES D'ENFANTS

Les Florallies Bt B1

93 Bd Barry

13013 MARSEILLE

Déclarée à la Préfecture des Bouches du Rhône sous le numéro W 133031654

Numéro d'ordre :

COTISATION D'ADHESION (à remettre à l'adhérent)

Reçu la somme de

Espèces.

Chèques

€ au titre de la cotisation

De M Mme. Mlle (Rayer les mentions inutiles)

Nom

Prénom

Demeurant :

Ce versement donne à l'adhérent la qualité de membre :

Actif.

Bienfaiteur.

Autre

Il ouvre droit à la participation à l'Assemblée Générale annuelle de l'association.

Fait à Marseille le

Le Président



Lumières d'Enfants

N° W133031654

Les Florallies Bt B 1- 93 Bd Barry

13013 Marseille

Mail : lumieresdenfants@gmail.com

Association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectifications qui le concerne.



Numéro d'ordre :

BULLETIN D'ADHESION (à conserver par l'association)

M Mme. Mlle (Rayer les mentions inutiles)

Nom

Prénom

Demeurant :

Tél :

E-mail :

Date de l'adhésion :

Durée de l'adhésion :

Cotisation acquittée (espèces, chèque) :

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur, et déclare vouloir adhérer à l'association LUMIERES D'ENFANTS .

Fait à Marseille le

L'adhérent